



SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS

FLASH INFOS

N°21

JUIN 2006

EDITO

Les travaux du cœur de village terminés, nous reprendrons une vie normale et sereine dans notre village que l'équipe municipale aime à fleurir, comme chaque année, pour le bien-être de ses habitants.

Entre autres, bientôt, seront entrepris les travaux d'aménagement des abords de la salle polyvalente, travaux qui amélioreront l'esthétique de l'entrée Est du village. Dans ce secteur, nous continuerons à aménager les abords du plateau sportif avec des bancs et des plantations.

C'est l'occasion de vous dire combien nous sommes heureux de la fréquentation assidue des Grands et Petits qui viennent s'ébattre sur cet espace sportif, vous dire aussi que nous serons très attentifs à conserver à cet espace sa quiétude.

Si vous partez en vacances, n'oubliez pas de signaler votre absence à vos voisins et à la gendarmerie qui jetteront un coup d'œil sur votre demeure pendant votre absence. Si vos vacances restent utingeoises, soyez vigilant, notez et signalez les numéros des véhicules qui vous sont inconnus et qui rodent, au cas où....

En espérant que le printemps médiocre que nous venons de subir ne vous a pas sapé le moral, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

M. CORNUAULT

...SI ST TRIVIER M'ETAIT CONTE...



Ce 2 mars 1847, 1091 bulletins exprimés désignent les 16 conseillers municipaux de la commune. Monsieur Louis Victor BONNERU, charpentier, qui a obtenu 88 voix est reconduit dans ses fonctions de maire. Monsieur Benoît ODET, cordonnier, est nommé adjoint avec 86 voix. Ce sont ses premières armes à ce poste et il est le seul adjoint à seconder le maire.

Les conseillers municipaux, le maire et l'adjoint, prêteront serment lors de la séance du 1^{er} avril 1847 « Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume ».

Un petit rappel historique..... Louis-Philippe 1^{er} a été roi des français de juillet 1830 à février 1848, période appelée « Monarchie de Juillet ».

Un courrier du conseil municipal au roi montre, tout au moins en 1838, son attachement à la monarchie :

« Sire, Le conseil municipal de la commune de St Trivier sur Moignans, interprète du sentiment de ses concitoyens, s'empresse de vous exprimer la joie que lui fait éprouver l'heureuse nouvelle de la naissance du premier rejeton de votre fils bien aimé.

Ce nouveau gage, Sire, de la protection du Tout Puissant, en comblant tous vos vœux, consolidera de plus en plus le bonheur de la France.

Vive le Roi ! Vive son auguste famille !

Fait à la mairie le 2 novembre 1838. »

La crise économique et morale des années 1846/1848 n'empêchera pas la chute du régime. Louis Napoléon Bonaparte, après plusieurs tentatives infructueuses pour renverser Louis Philippe, est alors triomphalement élu président en 1848 (II^{ème} République), puis satisfait ses ambitions personnelles en devenant l'empereur Napoléon III en 1852 jusqu'en 1870 (Second Empire).

Le Conseil municipal consigne alors dans son livre des délibérations la proclamation de l'Empire à l'issue d'élections qui ont donné 7.824.189 OUI, 253.145 NON et 63.326 bulletins nuls.

Les conseillers, au fil du temps, prêteront serment au président : « Je jure obéissance à la constitution et fidélité au président », puis à l'empereur « Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'empereur ».



STATIONNEMENT VEHICULES...

Il est rappelé que le stationnement des véhicules sur le domaine public ne peut être que temporaire. Les places de parking ne peuvent être occupées d'une manière permanente par des véhicules immobilisés durablement. Les véhicules doivent observer une rotation régulière, notamment sur la place de la mairie, sur le parking de l'école primaire et place de l'église.

Il est également rappelé que les véhicules stationnant plus d'1/4 heure sur le dépose-minute devant le bureau de tabac sont passibles d'une amende.



POINT SUR LES TRAVAUX...

Lorsque ce flash vous parviendra, les travaux de la rue Montpensier seront très près d'être achevés, voire terminés. La façade de la mairie aura également retrouvé une nouvelle jeunesse. Après toutes ces tranchées et son cortège de désagréments, les prochains budgets devront traiter de l'aménagement de la place de la mairie et des trottoirs de la rue principale. Une étude budgétée sur 2006 permettra à l'équipe municipale de prévoir l'échéancier de ces futurs travaux.

Parmi les autres choix budgétaires pour 2006, nous vous rappelons les engagements pris :

- l'aménagement du jardin public devant la salle polyvalente,
- l'acquisition de plusieurs parcelles enclavées dans le domaine public, acquisitions indispensables à la réalisation de parkings et d'espaces verts,
- la poursuite du programme de réfection du mur extérieur du cimetière, travaux devenus urgents,
- la construction d'un columbarium dans le cimetière,
- la rénovation et l'aménagement du secrétariat de mairie.



CANICULE...

La loi de juin 2004 confère aux maires un certain nombre d'obligations pour faire face à une situation de canicule, notamment le recensement de toutes personnes âgées isolées ou handicapées nécessitant une surveillance particulière.

Si vous êtes dans ce cas, merci de vous faire connaître en mairie.

Si vous connaissez une personne qui répond au profil ci-dessus, merci de nous communiquer son identité.



RAVALEMENT DE FACADES...

La mairie communique :

Nous vous rappelons que le ravalement des façades est soumis à déclaration de travaux en mairie par le propriétaire.

Une demande de permission de voirie doit également être déposée en mairie par l'entrepreneur si un échafaudage, ou engin divers, empiète sur le domaine public pendant les travaux.



ENTRETIEN DES RUES...

Balayage et lavage le 27 juillet 2006
 Balayage et lavage le 28 septembre 2006



KERMESSE DU SOU DES ECOLES...

Le sou des écoles organise une kermesse, à l'école primaire, le samedi 1^{er} juillet.

Venez nombreux !



JUMELAGE BIAGA...

Réunis en assemblée générale extraordinaire le samedi 29 avril, les membres du comité de jumelage ont élu leur conseil d'administration et approuvé les statuts.

Début juin, une délégation de sept personnes, conduite par Madame Le Maire, est allée rencontrer nos jumeaux bulgares à Biaga afin d'officialiser ce jumelage et d'en préciser les modalités.

A la rentrée, l'association invitera toutes les personnes intéressées à se retrouver pour un premier bilan et pour évoquer les projets et l'évolution du comité de jumelage.



...HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE...

La déchetterie de Saint Etienne sur Chalaronne est ouverte :

- du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00
- le samedi de 9 h 00 à 18 h 00,
- le dimanche de 9 h 00 à 12 h 00.



TONDEUSES... TRAVAUX DE BRICOLAGE... CHIENS...

PETIT RAPPEL : extrait de l'arrêté préfectoral du 19 janvier 1993

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 (article 15).

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation (article 14).



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES...

Merci de prendre note qu'en raison des jours fériés, les jours de collecte des ordures ménagères deviennent :

Vendredi 14 juillet 2006 ⇨ Jeudi 13 juillet 2006



CENTRE DE LOISIRS...

Le Centre de Loisirs Utingeois sera ouvert durant l'été du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet, et sera fermé durant le mois d'août.

Les horaires d'ouvertures : de 7 h 20 à 19 h 00.

Début des activités à 9 h 30 jusqu'à 17 h 00 avec mise en place de temps calmes et de temps détentes pour le confort des enfants.

Les inscriptions se font au Centre de Loisirs tous les jours de 7 h 20 à 8 h 20 et de 16 h 20 à 19 h 00.

L'accueil peut être en journée avec ou sans repas ou en demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans repas.

Les tarifs

Matinée :	6 € CAF et MSA	7.50 € non CAF
Après-midi :	7 € CAF et MSA	8.50 € non CAF
Journée :	12.50 € CAF et MSA	15.20 € non CAF
Repas :	3.35 €	

Les bons vacances des CAF et MSA sont acceptés et à déduire des tarifs ci-dessus. Les tarifs pourront augmenter suivant les sorties proposées.

L'encadrement sera assuré par Maryline Denis qui sera aidée en fonction des besoins par de jeunes diplômés du BAFA.

Les thèmes : chaque semaine un thème sera proposé annonçant diverses activités comme des jeux extérieurs, des réalisations manuelles, des contes, de la cuisine, de la pêche...

Les semaines seront animées par des temps forts comme les sorties poney au centre équestre de St Trivier, les mardi 11 et jeudi 13 juillet, une initiation aux arts du cirque avec l'école de cirque le lundi 17 et une sortie piscine et pêche.

Semaine du 10 au 13 juillet : « le trophée sportif utingeois »

Semaine du 17 au 21 juillet : « le monopoly de St Trivier »

Semaine du 24 au 28 juillet : thème non défini pour le moment.

Tombola

L'association organise, durant le mois de juin, une tombola avec de nombreux lots, dont un appareil photo numérique, un téléphone sans fil, une mallette tournevis électrique, un panier pique-nique,...

Les billets sont vendus par les enfants au prix de 2 €.

Réservez-leur un bon accueil !



RENTREE DES CLASSES...

Ecoles maternelle et primaire, St Trivier : le mardi 29 août

Collèges (St Charles et Eugène Dubois), Châtillon :

- pour les 6^{ème} : le lundi 4 septembre
- pour les 5, 4 et 3^{ème} : le mardi 5 septembre



CREATIFS' LOISIRS...

Créatifs'loisirs, c'est jusqu'au 27 juin 2006, mais nous serons de retour avec le plein d'idées dès le mardi 26 septembre 2006 à 20 h 30, pour notre Assemblée Générale, à la salle polyvalente de Saint Trivier sur Moignans. Ce jour là, nous exposerons nos travaux de l'année.

Nos activités (perles, collage de serviettes, vitrines, scrapbooking, boutis, carton mousse....) reprendront dès le 3 octobre 2006, tous les mardis soir à 20 h 30 à la salle polyvalente de Saint Trivier sur Moignans, dans une ambiance chaleureuse.

Si vous aussi vous avez une activité manuelle ou si vous voulez apprendre, venez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Claire au 04.74.55.90.87 ou Annie au 04.74.55.80.26.



LES NOUNOUS D'ENFER *...

Après plusieurs mois, nous sommes toutes ravies des réalisations faites par nos artistes en herbe, des moments partagés avec les enfants, lors de nos rencontres du mardi matin, ainsi que des goûters mensuels organisés à la maison de retraite de Saint Trivier, qui sont appréciés et attendus de tous (petits et grands).

Nous reprendrons nos activités avec les enfants dès mi-septembre 2006. Si vous voulez vous joindre à nous, il n'est pas trop tard, vous serez les bienvenues.

(* Groupement d'assistantes maternelles – voir notre flash infos n°20)



FETE DE LA SAINT JEAN...

Le samedi 24 juin, nous fêterons la Saint Jean.

La première édition de la soirée « moules-frites », organisée par le sou des écoles l'année dernière, a remporté un vif succès, et est reconduite cette année, dans la cour de l'école primaire. Ainsi, vous pourrez vous restaurer en attendant le départ de la fanfare pour la traditionnelle retraite aux flambeaux (départ vers 21 h à l'école primaire), qui vous emmènera au stade pour le tir du feu d'artifice, vers 22 h.

La soirée sera clôturée par un bal à la salle polyvalente, organisé par la fanfare.

Pour information, la commune n'autorise aucun tir de feux d'artifice privé et ce, quelle que soit la période de l'année.



CHAPELLE DE MONTAGNEUX...

Joyau patrimonial de notre commune, la chapelle nous accueillera le DIMANCHE 25 JUIN à 10 h pour sa messe annuelle.



COMPOSTAGE...

Les déchets verts que nous emmenons en déchetterie sont ensuite valorisés en compost sur la plateforme de compostage d'Arnas (69).

L'entreprise ORVAL a actuellement le marché de compostage des déchets verts de la plateforme d'Arnas. Elle accueille donc les déchets verts de notre déchetterie mais aussi les déchets verts des paysagistes qui le souhaitent.

ORVAL réalise un compost 100% végétal à destination des professionnels et des particuliers. Il est utilisable en agriculture biologique.

Ce compost est certifié « chartre régionale qualité des composts » par l'ADEME et le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Si ce compost vous intéresse, veuillez contacter :

François Xavier MAZERAN au 06 27 13 68 98
Plateforme de compostage d'Arnas
Lieu dit Avé Maria RN6
69400 ARNAS

Horaires : du lundi au vendredi : 8h-12h ; 14h-17h
Samedi matin : 8h-12h

Tarif grand public :

En sac : 5 € les 60 litres

En vrac : 3,50 € les 100 litres.

Livraison et tarifs dégressifs selon les quantités.



COMITE LOCAL DE FLEURISSEMENT...

Lors de la remise des prix du département le 22 avril dernier à La Boisse, 2 fermes fleuries, un balcon et une terrasse ont été récompensés. D'autres ont été remarquables.

Comme chaque année, ceux qui désirent participer au concours des maisons fleuries, peuvent se faire inscrire jusqu'à fin juin auprès de Mr André DUCROUX au 04.74.55.82.48. La cotisation est fixée à 10 €.

Le concours de pétanque aura lieu le 16 juillet à 14 h, place des jeux de boules.

Pour le concours des maisons fleuries, le jury passera fin juillet.



NAISSANCE DE...

LONGEFAY-- COURTOIS Kalinka.....le 5 février 2006
LY Doriane Na-Tshia le 25 mars 2006
RAMBOUT Mathis Michel Eric le 5 avril 2006
HUG Eliott le 13 avril 2006
TRONTIN Mathieu..... le 21 avril 2006
PAYET Adrien le 5 mai 2006

Bienvenue aux bébés et félicitations aux heureux parents.



MARIAGE DE...

Anne DARAKDJIAN et Sylvain PITAUD
..... Le 6 mai 2006

Alexandra MOYENIN et Frédéric BORREL
..... Le 6 mai 2006

Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations aux parents.



DECES DE...

Mr NAUD Claudius René (*)le 20 février 2006
Mr FOSSEMAGNE Louis Marius (*).....le 27 février 2006
Mr SAINT-CYR Francisque Joseph (*) le 7 mars 2006
Mme ROYOL Yvonne Hélène (*).....le 16 mars 2006
Mme VALLIER Madeleine Anna (*) le 17 avril 2006
Mme FOCH Lucie (*)..... le 18 avril 2006
Mr BERTHELON Louis André (*)..... le 19 avril 2006
Mme PACARD Colette Andrée Eugénie.....le 2 mai 2006
Mme PERRAUT Andrée Charlotte (*)le 4 mai 2006
Mr CHEVROLAT Georges (*).....le 18 mai 2006

Nos sincères condoléances aux Familles

(*) Maison de retraite



...A NE PAS MANQUER DE JUILLET A SEPTEMBRE 2006...

Juillet

1^{er}Kermesse des écoles
8 Concours de boules
10 au 15..... Stage de cirque
16 Concours de Pétanque du Fleurissement
20 Concours de boules

Août

7 Concours de Boules
19 Assemblée Générale du Foot

Septembre

8Don du sang
13Inscriptions pour le cirque
15 Assemblée Générale du Sou des Ecoles
17Rallye des Dombes
26 Assemblée Générale Créatifs'loisirs
29Assemblée Générale du Tennis
30Soirée théâtre organisée par l'école de musique

Comité de rédaction : Rose-France BAILLY – Madeleine CORNUAULT – Alain DUPERRON – Marcel LANIER – Muriel MICOLI – Simone ROZIER.

ST TRIVIER SUR MOIGNANS, le 15 juin 2006